

Le compteur industriel

PME PMI **communicant**

Votre compteur en image

L'interface locale

Permet la mise en service et la configuration de votre compteur.

L'afficheur

Permet de visualiser les différents paramètres.

L'indicateur lumineux de consommation

Ce voyant clignote proportionnellement à la quantité d'énergie que vous consommez.

Le modem de communication

Les touches de défilement des données

En appuyant sur + ou - les informations défilent sur l'afficheur.

Le capot

Sous ce capot scellé se trouve les bornes de raccordement.

Branchement possible d'un gestionnaire d'énergie client

Les avantages de votre compteur

Le compteur industriel communicant est un compteur de dernière génération destiné aux installations de consommation ou de production.

Il s'adapte aux diverses offres tarifaires qui peuvent être proposées par votre fournisseur d'électricité
Votre compteur est conforme à la réglementation métrologique de la directive 2004/22/CE

Vos données de consommation sont également disponibles sur une sortie numérique « téléinformation client »

Vous pouvez raccorder cette sortie numérique à un gestionnaire d'énergie afin de mieux maîtriser vos consommations.

Votre afficheur en détail

Les principes d'utilisation

- > Par défaut, l'afficheur est en veille, pour l'activer, appuyer sur une des touches de défilement + ou –.
- > Lors de l'activation, le paramètre 000 est affiché. Ce paramètre donne la valeur de la puissance consommée en cours.
- > L'appui sur l'une ou l'autre des touches vous permet de consulter les paramètres, dans le sens croissant ou décroissant. L'appui simultané sur les 2 touches + ou – permet de revenir au paramètre 000.
- > Sans appui pendant environ cinq minutes, l'afficheur repasse en veille.

Affichages les plus fréquents

Quel que soit le paramètre affiché, la période tarifaire en cours est toujours indiquée sur l'afficheur.

Les valeurs les plus usuelles sont :

- > HPH Heures Pleines Hiver
- > HCH Heures Creuses Hiver
- > HPE Heures Pleines Été
- > HCE Heures Creuses Été

La période de facturation est également disponible :

- > P période de facturation en cours
- > P-1 période précédente

Dans tous les cas, vous trouverez sur votre afficheur les informations suivantes :

- > Le numéro de paramètre (de 000 à 900)
- > Le nom du paramètre, par exemple : P SOUSCRITE HPH (puissance souscrite en heures pleines hiver)
- > Sa valeur et son unité, par exemple : 72 kVA

Les informations affichées peuvent basculer sur deux écrans successifs suivant le modèle de compteur installé.

Ce qui apparaît sur votre écran

Nom du paramètre (énergie active en heures pleines hiver)

Période tarifaire en cours

Numéro de paramètre

HCH			
120	E ACTIV 1	HPH	
			□
			P

Valeur de consommation
Période de facturation en cours

HCH			
120	25	kWh	
			□
			P

Les paramètres utiles

Ils figurent sur l'afficheur de votre compteur et sont utiles pour la facturation

000 : puissance consommée en cours
001 : puissance produite en cours
002 : date
003 : heure

De 110 à 117 : puissance souscrite par poste tarifaire, en fonction du contrat.

Par exemple : P SOUSCRITE HPH

De 120 à 127 : énergie active par poste tarifaire, en fonction du contrat.

Par exemple : E ACTIVE 1 HCE

De 170 à 177 : durée de dépassement (en minutes) par poste tarifaire, en fonction du contrat.

Par exemple : DUREE DEPASS P

De 160 à 167 : puissance maximale atteinte par poste tarifaire, en fonction du contrat.

Par exemple : P MAX ATT HH

Si des paramètres ne concernent pas votre contrat, ils figurent sous la forme XXX ou ---.

Par exemple : P SOUSCRITE ---

Certaines informations peuvent être affichées sous forme de pictogramme.

> Les indicateurs 1, 2, 3 ou L1, L2, L3 signalent la présence de chacune des phases.

Ils doivent tous être allumés.

Le sens de transit de l'énergie



Consommation active pure

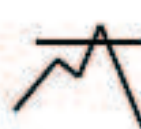


Production pure

Des informations pratiques



Indicateur de communication en cours, lorsque Strasbourg Electricité Réseaux relève les données du compteur.



Indicateur de dépassement de puissance : dès que la puissance en cours dépasse la puissance souscrite.

Tableau des paramètres

P-1	P	P+1	Paramètres
-	000	-	Puissance active (ou apparente) en cours (soutirage)
-	001	-	Puissance active (ou apparente) en cours (injection)
-	002	-	Date (JJ/MM/AA)
-	003	-	Heure (HH:MM:SS)
-	004	-	Tangente Phi (soutirage)
-	005	-	Tangente Phi (injection)
016	006	-	Rapport TC
017	007	-	Pertes Joule (KJ)
018	008	-	Pertes Fer (KF)
019	009	-	Pertes réactives (KPr)
-	010	-	Configuration compteur
-	040	-	Changement heure légale date 1 (JJ/MM/AA)
-	041	-	Changement heure légale heure 1 (HH:MM:SS)
-	042	-	Changement heure légale décalage 1 en minutes
-	043	-	Changement heure légale date 2 (JJ/MM/AA)
-	044	-	Changement heure légale heure 2 (HH:MM:SS)
-	045	-	Changement heure légale décalage 2 en minutes
200	100	300	Nom du tarif 1
201	101	-	Date début période tarif 1
202	102	-	Heure début période tarif 1
210 à 214	110 à 114	310 à 314	Puissance souscrite – Période 1 à 5
220 à 224	120 à 124	-	Énergie active (soutirage) – Périodes 1 à 5
230 à 234	130 à 134	-	Énergie réactive positive (soutirage) – Périodes 1 à 5
240 à 244	140 à 144	-	Énergie réactive négative (soutirage) – Périodes 1 à 5
250 à 254	150 à 154	-	Temps de fonctionnement (soutirage) – Périodes 1 à 5
260 à 264	160 à 164	-	Puissance maximale atteinte (soutirage) – Périodes 1 à 5
270 à 274	170 à 174	-	Nombre de minutes en dépassement (soutirage) – Périodes 1 à 5
280 à 284	180 à 184	-	Dépassement quadratique (soutirage) – Périodes 1 à 5
500 à 504	400 à 404	-	Énergie active (injection) – Périodes 1 à 5
510 à 514	410 à 414	-	Énergie réactive positive (injection) – Périodes 1 à 5
520 à 524	420 à 424	-	Énergie réactive négative (injection) – Périodes 1 à 5
530 à 537	430 à 434	-	Puissance maximale (injection) – Périodes 1 à 5
540 à 544	440 à 444	-	Temps de fonctionnement (injection) – Périodes 1 à 5
700	600	790	Nom du tarif 2
701	601	-	Date début période tarif 2
702	602	-	Heure début période tarif 2
710 à 714	610 à 614	-	Énergie active (soutirage) – Périodes 1 à 5
-	800	-	Index global d'énergie active injectée
-	801	-	Index global d'énergie active soutirée
-	802	-	Référence compteur
-	803	-	Version logicielle du compteur
-	804	-	Checksum du logiciel compteur
-	810	-	Valeur de la dernière programmation du rapport TC
-	811	-	Date de la dernière programmation du rapport TC (JJ/MM/AA)
-	812	-	Heure de la dernière programmation du rapport TC (HH:MM:SS)
-	820	-	Valeur de la dernière programmation de KJ
-	821	-	Date de la dernière programmation de KJ (JJ/MM/AA)
-	822	-	Heure de la dernière programmation de KJ (HH:MM:SS)
-	830	-	Valeur de la dernière programmation de KF
-	831	-	Date de la dernière programmation de KF (JJ/MM/AA)
-	832	-	Heure de la dernière programmation de KF (HH:MM:SS)
-	840	-	Valeur de la dernière programmation de KPr
-	841	-	Date de la dernière programmation de KPr (JJ/MM/AA)
-	842	-	Heure de la dernière programmation de KPr (HH:MM:SS)

Puissance souscrite - Période 1 à 5			
	BT4	BT5	HTA A5
110	HPH	Pointe	Pointe
111	HCH	HPH	HPH
112	HPE	HCH	HCH
113	HCE	HPE	HPE
114	--	HCE	HCE

Energie active (soutirage) - Période 1 à 5			
	BT4	BT5	HTA A5
120	HPH	Pointe	Pointe
121	HCH	HPH	HPH
122	HPE	HCH	HCH
123	HCE	HPE	HPE
124	--	HCE	HCE

Energie réactive positive (soutirage) - Période 1 à 5			
	BT4	BT5	HTA A5
130	HPH	Pointe	Pointe
131	HCH	HPH	HPH
132	HPE	HCH	HCH
133	HCE	HPE	HPE
134	--	HCE	HCE

Energie active (injection) - Période 1 à 5			
	BT4	BT5	HTA A5
400	HPH	Pointe	Pointe
401	HCH	HPH	HPH
402	HPE	HCH	HCH
403	HCE	HPE	HPE
404	--	HCE	HCE

800	Index global d'énergie active injectée
801	Index global d'énergie active soutirée
100	Nom du tarif 1
600	Nom du tarif 2

P - 1	Mois précédent
P	Mois en cours
P + 1	Mois à venir
Pointe	Heure de pointe
HPH	Heures pleines hiver
HCH	Heures creuses Hiver
HPE	Heures pleines été
HCE	Heures creuses été